

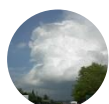
Retrouvez tous les numéros du bulletin [AGROSAONE](#) et consultez également le [BSV Grandes Cultures](#)

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

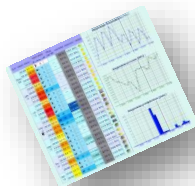
Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



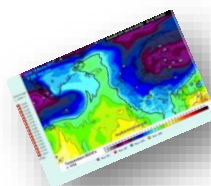
## METEO

Il est tombé de 6 à 18 mm cette semaine.

Pluie et températures



Modèles



### 2019 – pluviométrie et températures



POSTE	2019		70							
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)
Janvier	2,0	39,4	1,6	54,2	1,9	45,0	1,5	51,8	1,7	68,4
Février	6,4	16,6	6,2	28,4	5,6	24,8	7,1	25,0	5,6	25,2
Mars	8,7	56,6	8,2	92,8	8,1	60,2	8,7	55,2	8,0	89,8
Avril	10,4	75,0	9,8	63,2	9,9	70,0	10,4	67,6	9,7	76,0
Mai	12,4	46,0	11,9	62,6	12,0	74,0	12,4	56,8	11,9	70,2
Juin	20,2	75,3	19,8	86,8	19,4	106,3	20,7	80,8	19,5	68,8
Juillet	22,2	44,5	21,7	48,8	21,2	16,2	22,2	32,4	21,2	53,7
Août	20,8	44,9	20,4	87,8	20,3	21,4	21,2	68,3	20,0	64,3
Septembre	17,0	39,2	16,7	42,4	16,2	41,4	16,9	40,4	16,4	35,8
Octobre	13,8	29,2	13,2	46,6	13,3	25,2	13,6	18,8	12,7	51,2
Novembre										
Décembre										
Total	13,4	466,7	12,9	613,6	12,8	484,5	13,5	497,1	12,7	603,4



## Stades et état des cultures

*Beau et gros colza associé*



## DESHERBAGE

Photo du 23/09...

Les vulpins poussent dans ce colza



...photo du 14/10



Désherbage au Mozzar 0.25 l/ha la semaine dernière, les dicot sont recroquevillées



### Conseil

En fonction de la flore présente, un désherbage uniquement à base de [IELO](#) positionné en novembre peut suffire (efficace sur matricaire, bleuet, laiteron, légumineuses, coquelicot, géraniums et sur graminées).

Il est maintenant possible de désherber les colzas avec [MOZZAR](#). Sur gros colzas, l'effet parapluie peut limiter les efficacités. [MOZZAR](#) peut être mélangé avec [KERB FLO](#) ou avec un antigaminée foliaire.

Il est maintenant possible de désherber les colzas Clearfield.

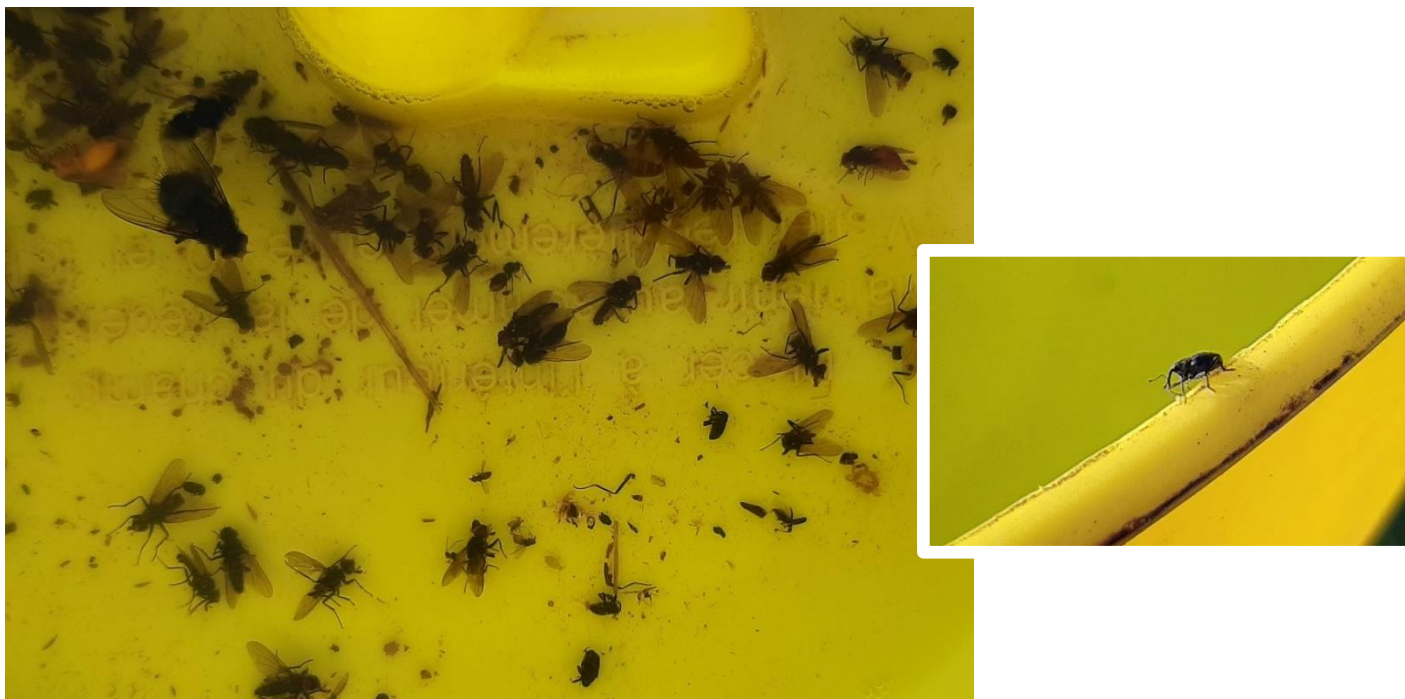
**Programmes désherbage dicotylédones : [Voir bulletin Agrosaône N°23](#)**

## Insectes

Le vol de charançon du bourgeon terminal débute, de 0 à 31 captures sur la moitié des cuvettes. Les rafales de vent gênent le piégeage.

Aucune ponte n'a pour l'instant été observée sur petits colzas. A noté que les charançons ne pondent pas dans les gros colzas.

*CBT dans une cuvette*



*Captures de grosses altises et charançons en Haute-Saône*

Commune	Variete	Date semis	Captures grosses altises de la semaine	Captures cumulées depuis le début du vol	Captures charançons de la semaine
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	PAMELA	22/08/2019		3	
BOUGNON	TREZZOR, amazonite, addition	23/08/2019	1	33	0
CHASSEY-LES-MONTBOZON	TREZZOR	24/08/2019	6	40	5
CHOYE	HAROME	29/08/2019	3	42	15
CORNOT	ADDITION	23/09/2019	2	15	0
CUGNEY	ARCHITECT	25/08/2019	0	45	0
FILAIN	FELICIANO KWS	17/08/2019		3	
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	melange	29/07/2019		2	
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	mambo	21/08/2019	2	4	1
HUGIER	imperial clearfield	23/08/2019	0	26	3
MONT-SAINT-LEGER		20/08/2019	0	40	10
PESMES	ARCHITECT + PT	25/08/2019	0	20	0
RIOZ	HAROME	23/08/2019	0	3	18
ROCHE-ET-RAUCOURT	melange	27/07/2019		4	
SORNAY	ALICANTE - ALLIBABA	05/08/2019		8	
VILLEFRANCON	TEMPTATION	25/08/2019	0	4	0
VILLERSEXEL	HARPEGE	26/08/2019	0	8	31

## **Conseil**

**Il faudra certainement prévoir une protection insecticide sur les petits colzas (pieds < 50 g) pour la semaine prochaine. Les colzas sont très majoritairement développés (risque nul vis-à-vis du charançon) et les conditions météo de la semaine risquent d'être agitées : la protection insecticide ne fait pas partie des travaux urgents. Attendre le prochain bulletin.**

Afin de conseiller au mieux les interventions insecticides contre les larves de grosses altises, la chambre d'agriculture a commencé les suivis « [berlese](#) ».

Cela consiste à faire sécher les pieds de colzas sur une grille et, en séchant, les larves sortiront de la plante et tomberont dans la bassine. Nous connaissons ainsi le nombre de larves d'altises par plante.





## Stades et état des cultures

Les semis sont en cours. Beaucoup de parcelles ont été semées les 12-13 et 14 octobre.

*Semis du 30/09 – le blé a sorti 2 feuilles cette semaine*



## Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

Les spécialités type [DEFI](#), [TROOPER](#), [CONSTEL](#), [CARAT](#), [MAMUT](#) peuvent être positionnées à tous les stades : prélevée ou 1 feuille et plus : pas de problèmes de sélectivité.

[FOSBURI](#) est à appliquer à partir du stade 1 feuille (réglementaire), son homologue [BATTLE DELTA](#) est autorisé en prélevée.

Les spécialités [CONSTEL](#), [CARAT](#), [MAMUT](#) et le [chlortoluron](#) sont à éviter sur les zones de captage.

Attendre le stade 2 feuilles pour appliquer la spécialité [DAIKO](#) (uniquement sur blé), en effet il faut attendre que les graminées soient levées pour que la matière active [clodinafop](#) soit efficace.

### Conseil :

**Sur les parcelles sur lesquelles vous avez observé des forts salissements en graminées type vulpins ou ray-grass pendant l'interculture, privilégiez des désherbages précoces (prélevée à pointant) sur sols humides avec les spécialités citées ci-dessus.**

**Sur les parcelles plutôt propres pendant l'interculture, il est possible d'attendre les levées et de faire du « tir à vue » à l'automne ou au printemps.**



**Il convient de bien identifier les graminées car beaucoup de bromes lèvent et les herbicides de prélevée seront inefficaces. Afin de ne pas dépenser plus qu'il ne faut en herbicides, en présence de bromes il est préférable de désherber en postlevée**

Levée de vulpins (non poilus) et bromes (poilus) dans un blé semé début octobre.





## ORGE d'HIVER

### Semis

Les semis sont en cours.

*Le réseau d'observation de la Chambre d'Agriculture se met en place. Par exemple sur cette orge semée au 4 octobre.*



### Désherbage

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

***Privilégiez les herbicides à mode d'action racinaire et positionnez-les le plus tôt possible sur sol frais.***

*Il n'y a aucune solution chimique sur bromes levés dans une orge.*





## ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

### **Semis**

*Lors de la dernière campagne, les orges de printemps semées à l'automne ont donné de bons résultats en termes de rendements.*

*Le seul problème rencontré était le désherbage. En effet à l'automne 2018 sec, les graminées ont levé en même temps que les orges au 10 novembre. Dans certaines situations, on a pu voir des parcelles très infestées de vulpins et bromes...*

*L'automne 2019 s'annonce sous de meilleurs auspices, les graminées et les repousses de blé lèvent massivement.*

*L'intérêt de l'orge de printemps et de casser les rotations cultures d'hiver, il est donc souhaitable d'attendre encore quelques jours pour pouvoir détruire une très grande majorité des levées de graminées et repousses de blé.*

*Bromes et ray-grass dans une Planet semée en nov 2018 – photo mars 2019*

*Cette situation n'arrivera pas cet automne, les graminées sont maintenant quasiment toutes levées*



### **Conseil :**

*L'investissement doit être minimum au cas où des conditions météo très défavorables (forte humidité, fort gel précoce) ne détruisent les orges de printemps :*

- *semier des semences de ferme de la variété RGT Planet*
- *semier épais aux alentours des 400 grains / m<sup>2</sup>*
- *ne pas désherber à l'automne avec les herbicides racinaires : problèmes de phytotoxicité qui peuvent sensibiliser au gel*
- *détruire chimiquement toutes les levées et semier en perturbant au minimum le sol*



## Suivi de 2 parcelles de Soja – sol travaillé

**Photos au 9 juillet**

**RGT Siroca** (groupe 00) semé au 15 mai,  
écartement semoir 40 cm



**ES Pallador** (groupe I) semé au 20 avril, écartement  
semoir 14 cm



**Photos au 2 septembre**

**Sirocca** semé au 15 mai,  
625000 plantes / ha



**Pallador** semé au 20 avril,  
520000 plantes / ha



**Rendement au 13/10**

**38.7 qx/ha**

environ **35 qx /ha**





# FEVEROLE d'Hiver

La féverole peut être semée en remplacement de colza désherbé avec [Colzor trio](#) ou [Axter](#) sans retoucher le sol.

## Semis

Semer aux alentours du 25 octobre à une profondeur de 6 cm.

### Féverole d'hiver : ayez des plantes levées avant les fortes gelées

- Présente dans une moitié ouest de la France, la féverole d'hiver se sème du 20/10 dans le Nord jusqu'au 20/12 dans le Sud. Les plantes doivent être levées avant les fortes gelées. En semis trop précoces, les féveroles risquent d'être plus sensibles au gel et aux maladies aériennes. Pour limiter ces désagréments, respectez les dates de semis préconisées et choisissez une variété résistante au gel. DIVA, la plus résistante, peut supporter des températures de l'ordre de -12 °C. Il est également nécessaire de semer profond (au moins 8 cm).
- La densité de semis de la féverole d'hiver oscille entre 20-25 graines/m<sup>2</sup> en sols limoneux et 30 graines/m<sup>2</sup> en sols argileux ou caillouteux. La dose de semis conseillée est celle permettant d'être à l'optimum économique. Sachant que la féverole d'hiver ramifie, il est inutile de semer plus dense que ce qui est préconisé. Car cela accroît les risques de verse et de maladies foliaires et peut nuire au rendement.

#### Densités et doses de semis conseillées

	Graines/m <sup>2</sup>	kg/ha*
Sols limoneux	20-25	105 à 130
Sols argileux ou caillouteux	30	160

\* indicatif pour un poids de mille graines (PMG) de 525 g  
Source : ARVALIS - Institut du végétal/Terres Inovia.

## Désherbage

Préférer le désherbage de prélevée mais attention en cas de retournement, beaucoup de contraintes pour le choix d'une culture de remplacement.

**Sinon il est possible de désherber en postlevée, en sortie hiver, avec uniquement [Corum](#) d'homologué.**

[Cliquez sur image](#)

Adventices	Produits	Coût indicatif (€/ha)
Renouées des oiseaux, renouées persicaires, éthuses, gaillets	NIRVANA S à 2,5/3 l/ha + CENTIUM 36 CS à 0,15 l/ha CHALLENGE 600 2 l/ha + CENTIUM 36 CS à 0,15 l/ha STALLION Syntec 2 + CHALLENGE 600 1,5 à 2 l/ha	67 à 89
Idem ci-dessus + renouée liserons	CHALLENGE 600 2 l/ha + NIRVANA S 2 l/ha + CENTIUM 36 CS 0,15 l/ha	97-100
Coquelicots, matricaires, véroniques de Perse	CHALLENGE 600 à 3 l/ha + PROWL 400 à 1,5 l/ha	78
Renouées des oiseaux, gaillets, fumeterres, éthuses, coquelicots	CHALLENGE 600 à 2 l/ha + NIRVANA S à 2/3,5 l/ha	70 à 94
Renouées des oiseaux, renouées persicaires, matricaires, crucifères, laiterons, gaillets	CHALLENGE 600 2 l/ha + NIRVANA S 2 l/ha + CENTIUM 36 CS 0,15 l/ha	97-100



Voir le guide de culture de la féverole ([cliquez](#))





*Les récoltes grain sont en cours.*



En zone vulnérable aux nitrates, la réglementation impose de broyer et d'enfouir les cannes de maïs grain, sorgho grain et tournesol, dans les 15 jours après la récolte.

L'exploitant devra consigner le motif dans le cahier d'enregistrement des pratiques. **La réglementation ne mentionne pas le cas des parcelles en semis direct ; donc vous consignerez aussi cette pratique dans le cahier.**

Cette mesure de la Directive Nitrates est justifiée par la consommation d'azote du sol par les micro-organismes pour dégrader les résidus carbonés.

**La couverture des sols en interculture longue à la suite d'une culture de maïs grain, de sorgho ou de tournesol peut être obtenue par un simple maintien des cannes de maïs grain, de sorgho ou de tournesol, sans broyage et enfouissement des résidus, pour les îlots culturaux situés dans des zones sur lesquelles les enjeux locaux le justifient. Le préfet de région fixe dans le programme d'actions régional les règles permettant de définir les îlots culturaux concernés et les justificatifs nécessaires. C'est le cas des parcelles culturales situées en zone inondable.**

### Rotation

**Dans la mesure du possible, éviter les blés derrière maïs grain.** Les coûts de production de ces blés sont plus élevés :

- travail du sol presque incontournable si on veut limiter le risque fusariose
- augmentation de la quantité de semences
- augmentation de la consommation en fongicides pour lutter contre la fusariose
- augmentation de la quantité d'azote apportée

### **Dans le cas d'une succession maïs / maïs ou maïs / soja :**

Si vous ne pratiquez pas le semis en direct, le broyage et/ou l'incorporation des résidus peuvent avoir des avantages. Soigneusement réalisés, ces opérations permettent d'atteindre plusieurs objectifs :

- Lutter contre la pyrale. Le broyage des cannes de maïs associé à un passage de disques permet de détruire les chenilles de pyrales qui se trouvent dans les tiges. Exposées au froid hivernal, aux prédateurs et parasites, les populations de larves sont naturellement détruites. Un broyage seul a une efficacité de 50 à 70 %. Elle dépasse 70 % après un passage de cover crop.
- Réduire le risque mycotoxines sur le maïs suivant en favorisant la décomposition des résidus, support de conservation des fusarioses

- Faciliter l'implantation du maïs ou du soja suivant, avec des résidus moins gênants
- Réduire les fuites d'azote en piégeant de l'ordre de 20 à 30 kg d'azote minéral par hectare. Les résidus de récolte ont un rapport C/N (carbone/azote) élevé, voisin de 50. Lors de leur décomposition, ils vont donc fournir suffisamment de carbone soluble aux micro-organismes qui l'utiliseront pour leur croissance en réorganisant les nitrates présents dans le sol. Un bon contact entre le sol et les résidus va accélérer la dégradation des résidus par les micro-organismes du sol.
- La décomposition et l'humification des cannes de maïs libèrent du carbone qui devient plus rapidement utilisable pour l'activité biologique des micro-organismes. La fertilité organique et la stabilité structurale du sol s'en trouvent améliorées. Les résidus de maïs nourrissent également les vers de terre.
- Le brûlage des pailles n'apporte aucun des avantages attendus. Il ne détruit partiellement que les parties les plus tendres et les moins lignifiées.

## **Des résidus de grande valeur**

### ***Bilan humique***

5 à 8 tonnes de cannes de maïs retournent au sol après la récolte. Elles contribuent au maintien de sa fertilité en restituant presque autant de matière organique que le sol en minéralise tous les ans.

### ***Restitution d'éléments chimiques***

Les tiges et feuilles de maïs restituent un tiers du phosphore et cinq sixièmes de la potasse prélevés par la culture. Une grande partie des oligo-éléments est également restituée.

En semis direct, le fait de ne pas mulcher les cannes et les laisser en surface permet de stocker le carbone et de ne pas créer de faim d'azote.

*Orge, précédent blé, antéprécédent maïs. Les résidus des cultures précédentes sont visibles. C'est un moyen non négligeable de stocker du carbone et de protéger le sol et ses habitants.*



**Couverts derrière maïs grain avant une culture de printemps**

***La couverture du sol n'est pas obligatoire mais fortement recommandé derrière un maïs grain récolté de bonne heure.***

Le plus simple et le moins onéreux est de semer à la volée des semences de ferme de seigle, de triticale, d'avoine ou de blé. Il est également possible de semer de la féverole de ferme.

***Et les récoltes précoces peuvent être une opportunité pour semer des méteils afin de reconstituer les stocks de fourrage au printemps (voir page suivante).***

*Seigle semé à la volée de fin octobre...*

*photo printemps en février*



Cette année, le ramassage des pailles de maïs est moins nécessaire mais voici l'outil Arvalis qui vous permet rapidement d'avoir une idée des valeurs des pailles et des fumiers ([cliquez](#)).



Principaux éléments minéraux (N-P-K) contenus dans les pailles de maïs. Moyenne approximative.

	Kg N / Tonne	Kg P2O5 / Tonne	Kg K2O / Tonne
<b>Paille de maïs</b>	8	2	6

Principaux éléments minéraux (N-P-K) contenus dans un fumier à 22% MS. Moyenne approximative.

	Kg N / Tonne	Kg P2O5 / Tonne	Kg K2O / Tonne
<b>Fumier bovins</b>	5,5	4	9

Voici quelques simulations avec **N = 0,8 €/ unité**, **P = 0,8 €/ unité** et **K = 0,7 €/ unité** et distance Parcelle – Bâtiment = **6 km**

- **1er cas**, l'éleveur presse la paille, transporte la paille, transporte le fumier et épand le fumier  
L'équivalence économique globale (**ferti + méca + Main d'œuvre**) est 1 tonne de paille pour 0,3 tonne de fumier
- **2nd cas**, le céréalier presse la paille et transporte la paille, l'éleveur transporte le fumier et épand le fumier  
L'équivalence économique globale (**ferti + méca + Main d'œuvre**) est 1 tonne de paille pour 1,7 tonne de fumier
- **3eme cas**, l'éleveur presse la paille et transporte la paille, le céréalier transporte le fumier et épand le fumier  
L'équivalence économique globale (**ferti + méca + Main d'œuvre**) est 1 tonne de paille pour 0,5 tonne de fumier

L'équivalence, **uniquement en éléments fertilisants**, sans compter la méca et le la main d'œuvre, est de 1 tonne de paille pour 0,9 tonne de fumier.





### Luzerne

*Si vous souhaitez considérer vos luzernes comme SIE en 2020, il faut les désherber cet automne, avant le 31/12/2019.*

Un programme du type [Harmony Sx](#) à 25 g/ha fin octobre, début novembre permettra de maîtriser les principales dicotylédones. Si présence importante de vulpins, un [Kerb Flo](#) à 1.5 l/ha sur sol humide fin novembre pourra être le bienvenu.

*Luzerne semée le 15/08 avant l'orage du 18/08*



*Luzerne semée le 20/08 après l'orage du 18/08*



*Luzerne + dactyle gênée par les repousses d'orge.*

*Jolies nodosités sur les pivots de luzerne qui mesurent déjà 25 cm pour ce semis du 20/08*



## Méteils

[Voir bulletin Agrosaône N°25](#)

Les semis sont en cours.

## Couverts

*Les couverts poussent et fleurissent*





Plan Prévisionnel de Fumure 2019/2020



**Dans le cadre du 6ème programme d'actions Nitrates - DN6 - un nouvel arrêté référentiel fertilisation modifie le paramétrage de réalisation du Plan Prévisionnel de Fumure 2019/2020.**

Votre outil de suivi cultural MesParcelles va donc intégrer cet arrêté pour correspondre à la nouvelle réglementation. Ce paramétrage sera opérationnel sur MesParcelles courant décembre 2019, **au plus tard en janvier 2020**. Nous ferons à cette occasion un nouveau fil'info. Deux situations se présentent donc à vous :

**Cas 1 = NOTRE CONSEIL = Réaliser votre PPF 2019/2020 une fois le nouveau paramétrage réalisé.**

→ La réglementation vous impose de réaliser ce PPF avant votre 1<sup>er</sup> apport minéral azoté. Réaliser ce PPF sur le mois de janvier n'est donc pas trop tard. Surtout, cette période de réalisation « tardive » permettra d'affiner le fractionnement des apports azotés en considérant le stade de végétation en sortie d'hiver.


→ La Chambre d'Agriculture de Haute-Saône propose des journées de formation pour mettre à jour votre dossier et réaliser ce PPF 2019/2020 en petit groupe les ...

- Mardi 14 Janvier 2020 à la Maison des agriculteurs à VESOUL
- Mercredi 15 Janvier 2020 à la Maison des agriculteurs à VESOUL
- Jeudi 16 Janvier 2020 à GRAY, locaux du CER France
- Mercredi 22 Janvier 2020 à GRAY, locaux du CER France
- Jeudi 23 Janvier 2020 à la Maison des agriculteurs à VESOUL

*Pensez à confirmer votre inscription par tel/mail.*

**Cas 2 =  VIGILANCE  = Vous souhaitez faire votre PPF 2019/2020 avec le paramétrage actuel**

 Pour la campagne 2020, l'administration valide la réalisation du PPF 2019/2020 avec le paramétrage en cours.

** MAIS** Votre PPF réalisé maintenant sur MesParcelles sera « écrasé » et nécessitera d'être refait **si vous y effectuez une saisie une fois le nouveau paramétrage réalisé.**

→ Réaliser votre PPF maintenant vous contraint donc à ne plus le modifier une fois le nouveau paramétrage réalisé.

## Contacts

### PAC / MesParcelles

Pierric TARIN

Tel : 03.84.77.13.29

[pierric.tarin@haute-saone.chambagri.fr](mailto:pierric.tarin@haute-saone.chambagri.fr)

### Directive Nitrate / MesParcelles

Céline BELUCHE

Tel : 03.84.77.14.59

[celine.beluche@haute-saone.chambagri.fr](mailto:celine.beluche@haute-saone.chambagri.fr)

Stéphane AUBERT-CAMPENET

Tel : 06.73.41.82.27

[stephane.aubert@haute-saone.chambagri.fr](mailto:stephane.aubert@haute-saone.chambagri.fr)

## Le jeudi 24 octobre à 9h45 à Saulx



Le GROUPE OPTIPLAINE de SAULX vous invite à la visite des démonstrations le **jeudi 24 octobre matin**

**COMMENT CONCILIER** préservation de l'environnement, fertilité des sols et autonomie fourragère ?

- 9h 45 - Accueil à 9H45 sur la parcelle du GAEC CHAMPENOUX à **SAULX** ([cliquez](#))
- 11 h00 - Visite de la parcelle du GAEC GRANDMOUGIN à **CREVENEY** ([cliquez](#))

La matinée se clôturera par un pot de l'amitié.



**Au programme :**  
- Visite de couverts relais  
- Profil de sol

- Témoignage des agriculteurs du groupe sur la valorisation des méteils, l'autonomie fourragère et la production laitière



Les agriculteurs du groupe  
Frédéric BEQUAIN  
Romain BRESSON  
Marc CHAMPENOUX  
Jean Marc COUVET  
Damien GRANDMOUGIN  
Mickael MUHLEMATTER

Contact : Emeric COURBET 06-73-40-04-92



**9H45 : Parcelle du GAEC CHAMPENOUX**  
Depuis **Saulx**, sur la D14 en direction de **Mailleroncourt-Charette**, 1<sup>er</sup> chemin à droite, juste après être passé sous la déviation de **Saulx**  
47°42'22.8"N 6°17'15.8"E  
47.706333, 6.287722



**11H00 : Parcelle GAEC GRANDMOUGIN**  
Depuis **Saulx**, sur la D100 en direction de **Colombotte**, 600 m après être passé sous la voie de chemin de fer  
47°40'38.0"N 6°16'22.9"E  
47.677222, 6.273028

## Le jeudi 24 octobre à 14 h entre Vauconcourt et Fleurey



**Améliorer le fonctionnement de vos prairies :**  
diagnostic de sol et démonstration de herse et décompacteur de prairies

**RDV à 14h** sur un pré entre Vauconcourt-Nervezain et Fleurey-Lès-Lavoncourt.



### Programme

- Comment observer ses sols prairiaux et diagnostiquer un dysfonctionnement ? Le pédologue Christian Barneoud commentera les profils de sol.
- Intervention mécanique réparatrice : quand, comment, avec quelle efficacité ? Des démonstrations de herse et décompacteurs vous seront proposées et commentées en présence des concessionnaires : **Actisol** avec **disques ouvreurs de la CUMA des 4 Vallées** et **Herbasol** de la société **Actisol**, **HRP** herse régénératrice de prairie Quivoigne.

- Céline BELUCHE  
conseillère agro-environnement à la CA 70,  
03 84 77 14 59  
celine.beluche@haute-saone.chambagri.fr

- Emmanuel BRUSSEY,  
président de la CUMA des 4 Vallées  
06 70 71 33 65



**Le lundi 2 décembre 2019 de 9h15 à 17h à AUTOREILLE**, réservez cette date  
La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à sa journée annuelle « Grandes Cultures »  
Le programme vous parviendra ultérieurement.

**Le vendredi 6 décembre 2019 à GEVIGNEY à 13h30**, réservez cette date  
La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à une après-midi « Grandes Cultures »  
Le programme vous parviendra ultérieurement.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

